

Le partenaire de MedinCell, Teva, annonce la fin du recrutement des patients dans l'étude clinique de phase 3 de mdc-TJK, traitement injectable à action prolongée d'olanzapine

Euronext : MEDCL - Montpellier - France - 9 janvier 2024 - 19h00 (CET)

Teva Pharmaceuticals Industries Ltd., a annoncé lors de la conférence J.P. Morgan Healthcare avoir achevé avec succès le recrutement en Europe et aux Etats-Unis des 640 participants prévus dans l'essai clinique de phase 3 en cours de mdc-TJK (TEV-44749). Les résultats de l'étude sont attendus pour le second semestre 2024.¹

Le candidat-médicament mdc-TJK consiste en une injection mensuelle sous-cutanée à action prolongée d'olanzapine – un antipsychotique atypique – pour le traitement de la schizophrénie. mdc-TJK pourrait être la première formulation à action prolongée d'olanzapine offrant un profil de sécurité favorable.²

Teva reste pleinement en charge du développement et de la commercialisation de l'olanzapine LAI au niveau mondial.

MedinCell pourrait recevoir jusqu'à 117 millions de dollars de paiements d'étape pour le développement et la commercialisation de mdc-TJK au cours des prochaines années, et peut également prétendre à des redevances sur toutes les ventes nettes.

¹Le webcast complet de la présentation de Teva lors de la 42^{ème} conférence annuelle J.P. Morgan Healthcare, le 8 janvier 2024, est disponible sur ir.tevapharm.com.

²Le seul LAI existant de l'olanzapine présente un avertissement à encadré noir de la FDA au niveau des PDSS (Post injection Delirium/Sedation Syndrome) qui en limite l'utilisation.

A propos de MedinCell

MedinCell est une entreprise biopharmaceutique en phase clinique et commerciale qui développe des médicaments injectables à action prolongée dans de nombreux domaines thérapeutiques. Nos traitements innovants visent à garantir le respect des prescriptions médicales, à améliorer l'efficacité et l'accessibilité des médicaments, et à réduire leur empreinte environnementale. Ils combinent des principes actifs déjà connus et utilisés avec notre technologie propriétaire BEPO[®] qui contrôle la libération d'un médicament à un niveau thérapeutique pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement biorésorbable. Le premier traitement basé sur la technologie BEPO[®], destiné au traitement de la schizophrénie, a été approuvé par la FDA en avril 2023, et est maintenant distribué aux États-Unis par Teva sous le nom UZEDY[™] (la technologie BEPO est licenciée à Teva sous le nom de SteadyTeq[™]).

Nous collaborons avec des entreprises pharmaceutiques de premier plan et des fondations pour améliorer la santé mondiale grâce à de nouvelles options de traitement. Basée à Montpellier, MedinCell emploie actuellement plus de 140 personnes représentant plus de 25 nationalités différentes.

UZEDY[™] et SteadyTeq[™] sont des marques déposées de Teva Pharmaceuticals

Contacts

David Heuzé - Head of Communications
david.heuze@medincell.com / +33 (0)6 83 25 21 86

Investors Relations France
Louis-Victor Delouvrier/Alban Dufumier
medincell@newcap.eu / +33 (0)1 44 71 94 94

Media Relations
Nicolas Mérigeau
medincell@newcap.eu / +33 (0)1 44 71 94 94

US Financial & IR Strategy
Grace Kim
grace.kim@medincell.com / +1 (646) 991-4023

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives, notamment concernant la progression des essais cliniques de la Société. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques qui pourraient contenir ce communiqué de presse relatives à des événements futurs sont sujettes à des changements sans préavis, à des facteurs que la Société ne maîtrise pas et aux capacités financières de la Société.

Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou employés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors du contrôle de la Société qui peuvent, le cas échéant, entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations réels de la Société et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives.

Une liste et une description de ces risques, aléas et incertitudes figurent dans les documents déposés par la société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) au titre de ses obligations réglementaires, y compris dans le document de base de la Société, enregistré auprès de l'AMF le 4 septembre 2018 sous le numéro I. 18-062, ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. Par ailleurs, ces déclarations prospectives ne valent qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la Société ne reconnaît aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives, ni d'actualiser les raisons pour lesquelles les résultats avérés pourraient varier sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prospectives, et ce y compris dans le cas où des informations nouvelles viendraient à être disponibles. La mise à jour par la Société d'une ou plusieurs déclarations prospectives n'impliquera pas qu'elle procédera ou non à d'autres actualisations de ces déclarations prospectives ou d'autres déclarations prospectives.

Ce communiqué de presse est publié à des fins d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit, en particulier en France. De la même façon, ce communiqué ne constitue pas un conseil en investissement et ne saurait être traité comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne saurait priver les destinataires d'exercer leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à modification sans préavis. La diffusion de ce communiqué de presse peut être encadrée par des dispositions restrictives du droit dans certaines juridictions. Les personnes qui viendraient à prendre connaissance du présent communiqué de presse sont tenues de se renseigner quant à ces restrictions et de s'y conformer.